

NOTRE ACTION SOCIALE

C'est un sujet bien vaste pour un article d'une demi page, voir même d'une page, et qu'il serait possible de traiter à plus d'un point de vue.

On pourrait se demander, par exemple, si nous devons nous livrer à l'action sociale, et la réponse, qu'il faudrait faire affirmative, prêterait à des développements très intéressants. On pourrait aussi exposer les principes directeurs dont notre action sociale doit s'inspirer, et ce serait une excellente occasion d'affirmer de nouveau notre foi "au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés" (1), en même temps que notre soumission la plus absolue aux directions sociales de l'Eglise. On pourrait encore raconter les initiatives sociales prises par certains de nos groupes, et ce serait une révélation pour plusieurs.

Cependant — à l'instar de Cyrano qui choisit un septième moyen de monter à la lune — c'est sous un quatrième aspect que je veux considérer notre action sociale. Existe-t-il une œuvre sociale, qui réclame d'une façon toute particulière notre attention et notre dévouement ? Si oui, laquelle ? Et pourquoi ? Voilà les questions auxquelles je me propose de répondre brièvement.

Oui, cette œuvre existe, et c'est l'organisation professionnelle. L'organisation professionnelle des patrons et des travailleurs, des cultivateurs et des citadins, des femmes aussi bien que des hommes. L'organisation professionnelle, ou la corporation, qui, comme l'écrivait le grand Léon XIII : "embrasse en soi à peu près toutes les œuvres," (*Rerum Novarum*). L'organisation professionnelle, sans laquelle ni le problème du chômage, ni celui, angoissant entre tous, du travail des femmes et des enfants, ni la question de l'apprentissage, ni celle des retraites ouvrières, non plus que celle, dans un autre d'idées, de la dépopulation des campagnes, ne sauraient recevoir une solution satisfaisante et permanente. L'organisation professionnelle, qui est une force immense, susceptible — suivant la direction qu'elle subit — de faire beaucoup de bien ou d'accumuler les ruines. L'organisation professionnelle, qui naguère encore se faisait toute entière sans nous — je veux dire sans les catholiques, comme tels — et contre nous. L'organisation professionnelle enfin, qui, commençant à se rattacher chez nous à ce qu'un journaliste dégénéré appelait récemment "le boulet des traditions," s'inspire des principes de foi et de charité qui ont fait la grandeur des corporations du moyen âge et auquel notre race doit sa prodigieuse vitalité.

Voilà, dans le domaine social, l'œuvre grande, pressante, nécessaire et qui nous appelle tous, tant que nous sommes et à quelque classe sociale que nous appartenions. Donnons-lui donc une part, aussi large que possible, de nos enthousiasmes, de nos dévouements, de nos vies ; bien convaincus qu'en agissant ainsi, nous travaillons efficacement au triomphe des causes qui nous sont chères par dessus tout : la cause religieuse et la cause nationale.

ARTHUR SAINT-PIERRE,

du Comité Central

(1) Statuts de l'A. C. J. C.